

POSTULAT

Auteur Fanny Darbellay, PDCB, Fabien Schafeitel, PDCC, et Nathan Bender (suppl.), PDCB
Objet L'E-ssayer, c'est l'adopter!
Date 12.09.2019
Numéro 5.0452

Le 21 mai 2017, le peuple suisse acceptait la révision de la loi sur l'énergie.

La vision du Conseil d'Etat s'est concrétisée dans le document «Le Valais, Terre d'énergies: ensemble vers un approvisionnement 100% renouvelable et indigène», qui nécessite de travailler intensément sur trois axes, soit:

- diminuer drastiquement la consommation d'énergie, par la modification des comportements et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et des véhicules;
- augmenter la production d'énergie renouvelable valaisanne (électricité et chaleur) et la valorisation de rejets de chaleur inévitables pour couvrir les besoins d'énergie résiduels;
- assurer que les infrastructures énergétiques, qu'elles soient de production, de distribution, ou de stockage, soient majoritairement en mains valaisannes.

Actuellement, à peine 0,5% des véhicules en circulation en Valais sont électriques. Or, l'électrification du parc automobile fait partie des moyens à mettre en œuvre pour réaliser l'objectif du Conseil d'Etat de réduire la consommation d'énergie par personne d'environ un tiers d'ici 2035.

Il existe encore trop de barrières psychologiques et financières pour que les valaisans se tournent d'eux-mêmes vers la mobilité électrique. L'Etat doit montrer l'exemple, en remplaçant lui-même l'ensemble de sa flotte par des véhicules électriques.

Cette nouvelle flotte pourrait être mise à disposition de la population en-dehors des heures de travail des collaboratrices et collaborateurs par le biais d'un système similaire à Mobility.

Conclusion

Nous proposons au Conseil d'Etat d'étudier les possibilités:

- de remplacer l'ensemble de sa flotte par des véhicules électriques,
- de mettre cette flotte électrique à disposition de la population par le biais d'un système similaire à Mobility.